

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

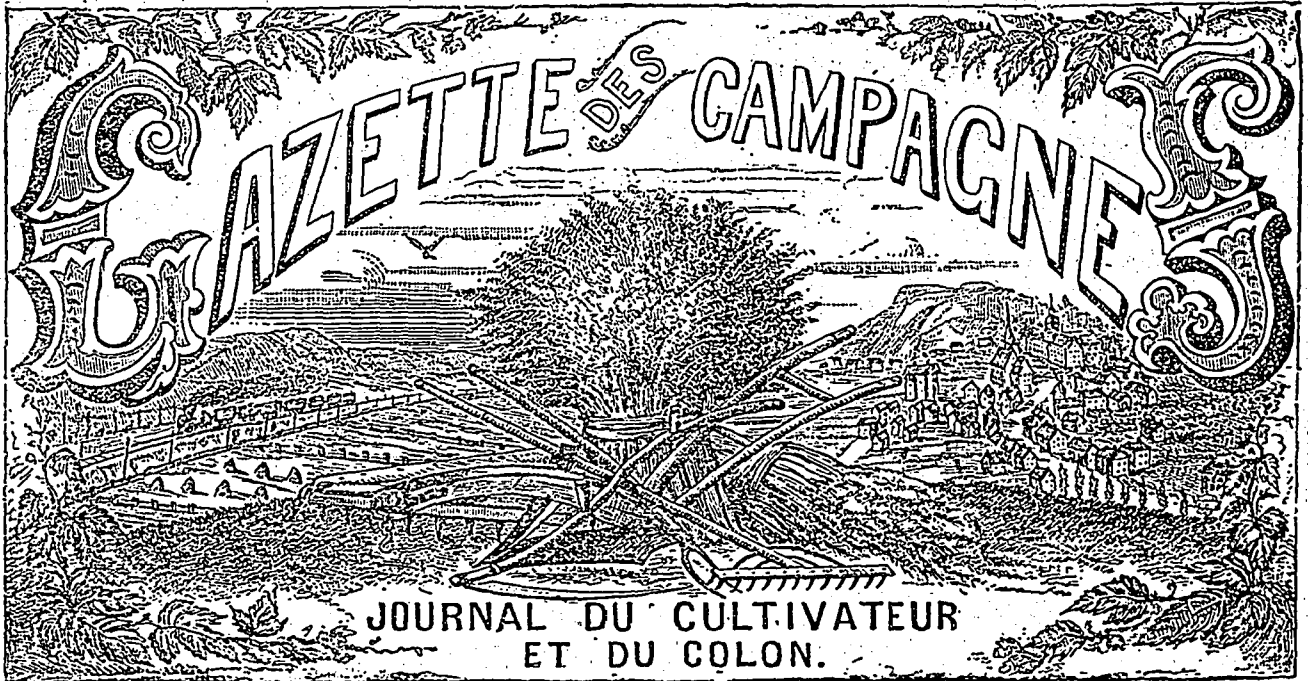
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons nous du sol, et nous voulons conserver notre nationalité

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

SOMMAIRE.

Revue de la semaine :—Une innovation raisonnable.— Election de M. Thomas Chapais à la présidence de l'Institut Canadien.—La langue française.—La conversion de M. Packman, rédacteur en chef du *Church Review* et de Mlle Pringle, supérieure des infirmières protestantes de l'hôpital Saint-Thomas, à Londres.—Félicitations de Mme C. E. Casgrain, à la Rivière-Ouelle.—Nécrologie et notice biographique de M. Léger Brousseau, propriétaire du *Courrier du Canada*.

Causerie agricole :—Propos d'étable. (Suite).

Sujets divers :—La plus grande école gratuite.—Toujours à propos de chevaux : Un problème résolu.—La valeur beurrière du lait.—L'industrie laitière dans l'Ontario.—Quelques petits conseils horticoles.—Comment on doit employer le fumier.—De la manière d'élever les veaux.

Choses et autres :—Les fanes de pommes de terre.

Recettes :—Moyen de guérir les crevasses sur les trayons des vaches.—Moyen d'exciter la ponte des poules.

REVUE DE LA SEMAINE

-- Le *Courrier du Canada*, sous le titre de "Une innovation raisonnable" publie les lignes suivantes que nous sommes heureux de reproduire.

"Nous ne sommes pas souvent d'accord avec l'*Electeur*, mais il a publié ce matin un article qui nous semble plein de bon sens et de raison, et au sujet duquel nous ne sommes pas loin de tomber complètement d'accord avec lui.

Il s'agit des assemblées politiques contradictoires, des discussions ou mieux des pugilats de hustings.

L'organe libéral se prononce carrément contre cette coutume qui est passée dans nos mœurs électorales.

Il y a longtemps que nous trouvons ce système absurde, inutile et même dégradant pour la dignité des hommes publics.

Nous avons assisté à une foule d'assemblées politiques où les orateurs des deux partis se prenaient corps à corps. Souvent c'étaient des hommes éminents de chaque côté qui faisaient la discussion, des hommes de bonnes manières, de goût, d'éducation soignée, des hommes d'une intelligence élevée et cultivée. Et bien des fois, en face de la foule avide d'émotions fortes, de sensations, et de sonorités tapageuses, nous avions le chagrin de voir ces hommes distingués descendre à des vulgarités indignes de leur talent, violenter leur nature pour récolter des hurras, abaisser leur parole à des excès d'invective ou d'argumentation fausse, pour provoquer l'enthousiasme de la masse flottante prête à passer à l'ennemi. Il fallait forcer l'instrument oratoire afin d'empêcher la palme du triomphe d'être décernée à l'adversaire.

Voilà ce que nous avons déploré souvent.

Qu'est-ce donc lorsqu'il s'agit d'hommes moins distingués par le caractère et le talent. Trop souvent, hélas ! ces luttes de hustings dégénèrent en un tournoi d'injures où les forts-en-gueule remportent d'éclatantes victoires.

De toute manière, il est presque impossible que la dignité des hommes publics et des orateurs populaires, que la loyauté, la bonne foi et la vérité, ne souffrent pas de ces discussions stériles.

Quant au peuple ces combats de parole tournent trop de fois à son détriment. Trop de fois il est mal renseigné, trompé, égaré, provoqué à la violence, aux rixes, aux sanglantes bagarres.

Nous sommes donc convaincu dès longtemps que les luttes de husting ne produisent pas de bien et causent du mal.

L'Electeur demande qu'on les abolisse. Nous en sommes, bien entendu, en parlant ainsi nous n'exprimons qu'une opinion individuelle. Mais nous croyons qu'elle est partagée par bien du monde.

L'organe libéral, après s'être élevé avec raison contre les assemblées du dimanche qui sont un fléau pour les paroisses, termine son article comme suit :

« Encore une fois nous aimerions à voir les hommes les mieux autorisés d'un parti fixer de grandes assemblées sur différents points de la province pour y exposer leur programme, et les chefs du parti opposé venir au même endroit quelques jours après exposer leurs vues devant le même auditoire, composé des deux partis politiques.

« Nous croyons savoir que l'opinion que nous venons d'exprimer sur ces assemblées contradictoire et du dimanche est partagée par un grand nombre des hommes les plus influents de l'un et de l'autre parti. Pourquoi n'y aurait-il donc pas entente formelle entre eux à ce sujet ? Pourquoi les têtes les plus autorisées de part et d'autre ne se rencontreraient-elles pas sur ce terrain, et ne contracteraient-elles pas, au nom de leur parti respectif, un pacte formel, portant leurs signatures, ou au moins leur parole d'honneur. Ce serait un moyen pratique de mettre fin à une coutume devenue disgracieuse. »

Nous ignorons jusqu'à quel point on pourra en venir à une entente pratique sur ce point, mais nous sommes profondément convaincu qu'elle serait avantageuse pour nos hommes publics et nos meneurs politiques. »

—A la dernière élection des directeurs de l'Institut Canadien de Québec, M. Thomas Chapais a été élu président actif pour l'année 1890-91.

La langue française.—M. Dalton McCarthy a proposé, il y a quelques semaines, aux Communes à Ottawa, d'abolir la langue française au Nord-Ouest. Les députés n'ont pas encore été appelés à donner leur vote sur cette mesure inique, mais nous ne doutons pas qu'ils n'infligent encore une éclatante déconfiture au fanatique M. McCarthy. En attendant le juge en chef Taylor de Winnipeg a donné une bonne leçon au gouvernement Greenway. Voici ce que nous lisons dans le *Monde* :

« Un citoyen de Winnipeg, de passage dans la capitale rapporte un curieux incident sur lequel le télégraphe a été muet. Lors de l'ouverture des chambres, le gouverneur Schultz était malade et c'est le juge en chef Taylor qui le remplaçait. Le gouvernement Greenway lui fit remettre une copie du discours du trône, en anglais seulement. Le juge exigea une copie en français et refusa d'accomplir la cérémonie de l'ouverture tant qu'il n'aurait pas le discours du trône dans les deux langues. Le gouvernement dut se rendre et alors la cérémonie eut lieu. Mais, pendant la lecture en français, plusieurs

partisans du gouvernement s'assirent pour marquer leur désapprobation. »

On ne saurait trop souvent rappeler à nos compatriotes le devoir qu'ils ont de garder ce précieux trésor de la langue française, notre langue nationale. Aussi longtemps qu'ils demeurent dans la province de Québec ils ne sont pas exposés à l'oublier, mais ceux qui s'expatrient pour aller aux Etats-Unis, le sont énormément, et un grand nombre succombent à la tentation de ne faire apprendre que l'anglais à leurs enfants. Un journaliste canadien des Etats-Unis prétend que 500 familles sur 1000 auxquelles il a offert son journal, l'ont refusé sous le prétexte que les membres de la famille ne savaient pas lire français, ou que les enfants allant aux écoles publiques ne savaient que l'anglais, ou même que les journaux français étaient inutiles dans un pays où l'anglais seul sert à quelque chose. Ce fait n'a pas besoin de commentaires.

—Sa Sainteté Léon XIII vient de publier une encyclique sur les devoirs des chrétiens. Les libéraux et révolutionnaires italiens en sont furieux.

—La conversion de M. Packman, rédacteur en chef du *Church Review*, organe le plus important de la religion anglicane, a causé une grande émotion dans le monde protestant. On annonce aussi la conversion de Mlle Pringle, supérieure des infirmières protestantes de l'hôpital Saint-Thomas, à Londres ; dans le cours de l'année neuf ministres anglicans ont aussi abjuré leurs erreurs pour embrasser le catholicisme.

Funérailles de Mme C. E. Casgrain, à la Rivière Ouelle.

—Mardi, le 4 février, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis ont eu lieu à la Rivière Ouelle les funérailles de Dame Elizabeth Anne du Perron Baby, décédée le 1er, à l'âge de 86 ans. Elle était fille de l'honorable Jacques du Perron Baby, orateur de l'Assemblée législative du Haut-Canada, épouse de l'honorable C. E. Casgrain, assistant-commissaire des Travaux Publics du Bas Canada, mère de l'honorable C. E. Casgrain, sénateur à Ottawa, de M. P. B. Casgrain, député de l'Islet aux Communes, de M. l'abbé H. R. Casgrain, et de M. l'abbé René Casgrain, curé de Sillery, belle-mère de l'honorable C. A. P. Pelletier, et aïeule de M. T. C. Casgrain, M. P. P.

Le service a été chanté par Mgr Henri Têtu, assisté de MM. Emilo Dionne et Alphonse Têtu, professeurs du collège de Ste-Anne.

M. le curé de Québec a fait la levée du corps accompagné de M. le curé Dion, de la Rivière-Ouelle.

Le deuil était conduit par les fils et petits-fils de la défunte. L'honorable C. A. P. Pelletier, sénateur, et l'honorable Ernest Gagnon, secrétaire provincial, ont accompagné le cortège au manoir de la Rivière-Ouelle où les restes de Madame Casgrain avait été déposés la veille.

Lundi, à 10 heures, avant le départ de Québec, un service solennel a été chanté dans l'église des révérends

Sœurs de la Charité, auquel assistaient Mgr A. Blais, Mgr Marois, V. G., Mgr Têtu, M. le Curé de Québec, MM. Trudel, chapelain de l'Hôpital Général, C. A. Gagnon, de l'Archevêché, Pagé, du Séminaire, M. E. Maguire, O. Marois, curé du Cap Rouge, G. Têtu, J. Lavoie et grand nombre de parents et d'amis. M. l'abbé Verret, vicaire de Sillery, accompagné de plusieurs personnes de cette paroisse, assistait au service.

La vénérable défunte était l'une des plus nobles figures d'une société et d'une époque qui ne seront bientôt qu'un souvenir. Elle avait été mariée par Mgr Plossis, dans la cathédrale de Québec, le 26 octobre 1824. Il y a soixante-six ans ! A son retour à l'évêché M. l'abbé Verret dit à une dame de cette ville : " Je viens de faire un mariage comme je voudrais qu'il s'en fit souvent."

Madame Casgrain était une âme d'élite. Sa vie n'a été qu'un long enchaînement de vertus, de dévouement et d'actions faites pour Dieu. Depuis de longues années elle n'appartenait plus à la terre. La voilà parvenue au terme, à la patrie de ses desirs et de ses ardeentes aspirations.

Sa pure et sainte mémoire restera comme un précieux trésor pour sa postérité nombreuse, pour ses amis, pour tous ceux qui l'ont connue et vénérée.

M. LEGER BROUSSEAU.

Nous reproduisons l'article suivant de la plume de notre confrère M. Thomas Chapais, rédacteur du *Courrier du Canada*, en y joignant l'expression de nos plus sincères condoléances à la famille du regretté propriétaire de ce journal.

" Nous avons aujourd'hui une douloureuse nouvelle à annoncer à nos lecteurs, à notre fidèle public, aux amis et aux patrons du *Courrier du Canada*. M. Léger Brousseau est mort samedi soir, à sa résidence, sur le chemin Ste-Foye, et notre établissement a perdu son chef, celui qui était l'âme depuis trente-trois ans.

" Ce deuil intime, cette épreuve accablante après toutes celles qui ont attristé notre pauvre Québec depuis deux mois, nous atteignent d'une façon bien cruelle. C'est un père que des pauvres enfants pleurent là-bas dans la maison désolée. C'est aussi un père que le personnel du *Courrier du Canada* pleure en ce moment.

" Nous nous attendions à ce funeste dénouement d'une maladie qui ne pardonne pas. Mais en face de cette nouvelle tombe ouverte à nos côtés, devant la dépouille mortelle de cet homme de bien dont nous avons partagé les travaux, les soucis, les sollicitudes, depuis plusieurs années, nous sentons notre cœur se serrer, et notre main trembler d'émotion.

" Pourtant c'est notre devoir de rendre témoignage à la mémoire de celui qui vient de quitter les agitations de ce monde pour entrer dans le royaume de la paix immuable.

" Il nous honorait de son estime et de sa confiance absolue. Nous les lui rendons en respect et en vénéra-

tion. Oni en vénération, car M. Léger Brousseau était digne d'inspirer ce sentiment à ceux qui pouvaient pénétrer dans l'intérieur de sa vie modeste et sans éclat.

" L'humilité dont il s'enveloppait dérobait sa valeur véritable à la foule dont le regard s'arrête aux surfaces. Mais ceux qui l'ont connu peuvent attester comme nous les vertus et les mérites de celui dont nous déplorons la perte.

" Il était d'abord et avant tout un vaillant chrétien. Les œuvres de piété, les œuvres de charité, accomplies sans faste, souvent dans le secret et le silence, ont marqué de leur empreinte chaque jour de sa vie terrestre, et ont dû lui former au-delà de la tombe un immortal trésor. Fidèle à toutes les pratiques d'une dévotion solide et profonde, le cœur toujours ouvert aux gémissements de l'indigence, il a été vraiment une prédication vivante pour tous ceux qui se trouvaient dans la sphère de son action.

" Que dire de son honnêteté, de sa loyauté, de sa droiture, de sa fermeté dans les épreuves ? Celles-ci ne lui ont pas manqué. On se rappelle le désastreux incendie de 1872 qui le ruina complètement. M. Brousseau ne fut pas brisé par ce coup terrible. Il releva son établissement abattu, et par des prodiges d'énergie, grâce aussi à son renom d'intégrité, il put traverser sans fléchir cette effroyable crise où sombra pourtant la petite fortune qu'il s'était acquise par des années d'incessants labeurs. Un autre incendie, partiel celui là, vint encore éprouver sa constance en 1874. M. Brousseau subit ces revers avec courage et résignation, et cependant, Dieu sait ce qu'ils lui coûtèrent d'angoisses et combien ils assombrirent ses années sur leur déclin.

" Le chrétien et le citoyen exemplaires ne se démentaient pas chez le patron. M. Léger Brousseau était doué d'un cœur sensible et généreux; et ses employés constituaient pour lui comme une famille qu'il aimait et dont il était aimé. Très vif parfois dans ses réprimandes et ses reproches, jamais il ne pouvait perdre l'accent paternel, et ses plus graves mercuriales étaient toujours inoffensives dans leurs résultats. Il aimait ses employés. Détail touchant : deux jours avant sa mort, sur son lit de souffrance, il pensait encore à améliorer la position de l'un d'entre eux, et donnait un dernier ordre à cet effet.

" Ce vaillant chrétien, ce citoyen excellent n'est plus. Il a été enlevé à sa tâche, avant le terme prévu peut-être, car il n'était âgé que de 63 ans. Mais il laisse à cet établissement, il laisse surtout à ce journal, où nous mettons depuis bientôt sept ans nos énergies et nos labeurs, toute une tradition d'honneur et de fière intégrité. Il laisse à sa famille un nom sans tache et une mémoire respectée. Il laisse à ses concitoyens, à la société au milieu de laquelle il a vécu, le souvenir d'un homme de bien, souvenir plus précieux que le legs d'une fortune royale.

Nous demandons à tous les lecteurs du *Courrier du Canada* pour leur patron défunt le secours de leurs prières.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

M. Léger Brousseau naquit au mois de mai 1826. Il était jeune homme encore quand il entra comme typographe dans les ateliers du *Mercury* qui était alors un des rates journaux de Québec. Quand, en 1857, des citoyens éminents de cette ville fondèrent le *Courrier du Canada*, M. J. D. Brousseau et M. Léger Brousseau furent chargés de l'imprimer.

Peu de temps après, les deux frères prirent possession du journal et le conservèrent ensemble jusqu'à l'incendie de 1872. Depuis cette époque, M. Léger Brousseau en resta l'unique propriétaire.

M. Brousseau avait épousé en 1859, mademoiselle Bennett, qui ne vécut que deux mois après son mariage. Plusieurs se rappelleront que cette jeune personne de constitution délicate, expira à bord de l'*Union*, dans un voyage qu'elle avait entrepris dans le bas du fleuve pour améliorer sa santé.

M. Brousseau épousa en secondes noces, en 1866, demoiselle Marie Georgiana Garneau, fille de feu M. F. X. Garneau, du Cap Santé. De ce mariage sont issus dix enfants dont sept vivent encore, quatre garçons et trois filles.

Le défunt ne laisse que de bons souvenirs parmi ses confrères de la presse. Lorsque fut fondée en 1883 l'Association de la presse de la province de Québec, M. Brousseau fut un des premiers à répondre à l'appel, et il contribua plusieurs fois de sa bourse à dégrever le budget de l'Association. Aussi ses confrères reconnaissants le portèrent-ils à plusieurs reprises aux fonctions les plus honorifiques de leur société. Il en était encore à sa mort le président honoraire.

M. Brousseau était membre actif du Cercle Catholique et de l'Institut Canadien.

N. E. DIONNE.

CAUSERIE AGRICOLE

Propos d'Etable.---Suite.

Pour compléter notre étude sur l'alimentation du bétail nous aurions encore à entretenir nos lecteurs du mode de préparation des aliments pour la fermentation. Dans l'état actuel des choses en ce pays, la culture industrielle n'est pas encore assez répandue pour que nous ayons autre chose à recommander à nos lecteurs que l'ensilage des fourrages verts. Nous considérons cette matière de l'ensilage comme assez importante pour justifier une étude spéciale et nous préparons en ce moment d'après les dernières données de la science un travail que nous nous permettons de recommander tout spécialement à l'attention de nos cultivateurs. C'est l'opinion unanime des membres de la Société d'industrie laitière de la province de Québec, que l'ensilage des fourrages verts est appelé dans notre pays à rendre les plus grands services aux agriculteurs, auxquels la production du lait est recommandée comme la branche la plus payante de l'in-

dustrie agricole. C'est pourquoi nous ne pouvons mieux terminer nos trop longs propos d'étable qu'en résumant d'après Gossin, les conditions nécessaires pour avoir de bonnes vaches laitières.

Le cultivateur qui élève ne doit conserver pour en faire des vaches laitières que des sujets nés des femelles et de taureaux de premier ordre.

Lorsque les vaches sont encore à l'état de veaux, faut leur donner des aliments de peu de volume et très nutritifs, savoir : des farines, du grain, etc., comme fourrage, d'excellent foin, plutôt que du fourrage vert.

À l'âge d'un an, l'alimentation doit être moins succulente et l'on doit éviter une surabondance qui disposera l'animal à l'obésité, par suite à la stérilité ou à des facultés laitières médiocres.

Il faut faire couvrir les génisses à l'âge de deux ans, et dès qu'elles sont pleines, favoriser par une excellente alimentation le développement des organes laitiers, qui se trouvent alors en voie de formation.

Caresser les génisses et manier leurs mamelles, afin que plus tard elles se fassent traire avec plaisir.

Ne pas traire les génisses pendant plus de 4 à 5 mois après la naissance de leur premier veau, de peur que leur croissance n'en souffre ; on doit les nourrir très abondamment.

À partir du second vêlage, il faut solliciter le plus possible la fontaine mammaire.

« Comme une source, dit Olivier de Serres, abonde d'autant plus en eau que plus nettement elle est tenue ; que mieux ouverts en sont les tuyaux, ainsi les vaches sollicitées par le fréquent trayage, donnent du lait et en plus grande abondance qu'en y allant nonchalamment.

Il faut traire la vache deux ou trois fois par jour tant qu'elle donne du lait ; cesser pendant une semaine à un mois avant la mise bas d'un autre veau.

Veiller à ce que les traites soient faites aux mêmes heures et par la même personne.

S'assurer souvent que les mamelles sont bien épuisées.

Prévenir par une propreté scrupuleuse les accidents les maladies dont l'inévitable effet serait d'affaiblir les facultés laitières, non seulement pour le présent mais encore pour l'avenir. Avant chaque traite, faire laver en hiver les mamelles avec de l'eau tiède ; les graisser elles se crevasent ; lorsqu'elles s'engorgent, les vider plusieurs fois par jour et y mettre des cataplasmes émollients.

Faire inscrire sur une ardoise le produit journalier de chaque animal, produit qu'on mesure en plongeant dans le seau un bâton gradué. Examiner souvent cette notation afin de remédier aux négligences que font découvrir les diminutions du lait. Ne jamais oublier qu'une génisse qui aurait pu devenir une bonne vache, en fait une mauvaise par cela seul qu'on ne la traite convenablement.

La plus grande école gratuite.

L'observation, comme la plupart des autres facultés humaines, est susceptible d'un haut degré de développement, et ceux qui en sont doués dans une bonne mesure

possèdent un grand avantage dans toutes les affaires de la vie. Un fermier, élevant une famille de quatre garçons, les habitua à observer les choses environnantes en toute occasion, tous quatre devinrent des gens hostiles et leur père crut les avoir mis sur le chemin de la fortune. Un jour, il amena sur sa terre un nouveau troupeau de moutons, que ses enfants rencontrèrent au pâturage à leur retour de l'école. Le père leur demanda: "Garçons, avez-vous vu mes nouveaux moutons?" — "Oui, père, répondirent-ils." — "Combien y en a-t-il?" — "Nous ne savons pas." — "Retournez tous sur vos pas, (un demi mille au moins) immédiatement et comptez-les. Mes enfants doivent savoir ce qui se passe sur ma ferme." Les enfants après cela eurent toujours l'œil ouvert.

Plus tard, un de ces enfants, devenu maître dans une école au pied d'une colline boisée, envoya un élève faire le tour de la colline, lui demandant de lui raconter à son retour ce qu'il aurait vu. Au moment de sa rentrée, un autre enfant fut envoyé faire la même tournée. Le premier avait vu quelques arbres sur la colline et en tombant d'une clôture il avait aperçu les étoiles. A son retour, le second avait vu un nid de perdrix avec 13 œufs dedans, une corneille s'envoler de son nid, un magnifique oiseau rouge et jaune, et beaucoup d'autres choses intéressantes.

Cet enfant était observateur et devint un excellent homme d'affaires, tandis que l'autre devint un propre à rien vivant aux dépens de ses amis.

Une autre personne habitua si bien son fils à tout observer, qu'il pouvait dire le nombre de chevaux, de bestiaux et de moutons que chaque fermier possédait à plusieurs milles à la ronde, leur taille, leur couleur et leurs qualités; quelles récoltes, quelles clôtures, quels bâtiments chacun avait, et leur état de bon ou de mauvais entretien, quelle sorte de bois poussait sur leurs propriétés et mille autres choses analogues. Cette habitude lui fut profitable et quand il fut en possession de la ferme paternelle, s'il avait besoin d'une pièce de bois ou d'un animal, il savait où le trouver et l'acheter. En outre, à force d'observer comment les autres faisaient, il vit comment améliorer bien des choses sur sa propre terre.

Pas un homme sur mille peut-être n'est capable de savoir si deux chevaux peuvent s'appareiller, sans les voir l'un à côté de l'autre, lui le savait toujours. Il fit beaucoup d'argent en appareillant des chevaux et en les vendant comme attelages. Jamais il n'emmenait avec lui le cheval qu'il désirait appareiller, car alors l'homme duquel il voulait acheter, eût demandé davantage, en voyant que l'achat avait pour but de former une paire. Ses facultés observatrices lui valurent de beaux bénéfices.

Résoudre les problèmes compliqués de géométrie et de trigonométrie est une excellente préparation pour la solution de beaucoup des problèmes que la vie quotidienne nous apporte à résoudre, mais l'observation constante de ce qui nous environne est encore bien préférable.

L'école de l'observation est une école gratuite dans le sens le plus strict du mot. Pas de dépenses de maître, d'appareils de chauffage ou de livres; le seul volume

requis est le grand livre de la nature toujours ouvert devant nos yeux gratuitement et sans interruption.

Cette école peut n'avoir pas de diplômés, car jamais les yeux humains ne sauront embrasser tout ce qui y est à voir.

Toujours à propos de chevaux.

UN PROBLÈME RÉSOLU.

Tout récemment, un cultivateur, voisin de Paris se proposant de faire naître et d'élever des chevaux "à 2 fins", capables d'être appliqués de bonne heure, avec quelque ménagements sans doute, aux divers travaux de la culture, mais aptes aussi à remplir des emplois plus rapides à la voiture ou sous l'homme, d'une conformation supérieure, par conséquent, au cheval de trait commun, demandait à M. E. Gayot, ancien inspecteur-général des Haras, de la compétence hors de pair duquel nous entretenions récemment nos lecteurs:

Quelles poulinières et quel étalon employer?

Voici la réponse de M. Gayot:

Procurez vous dans le département de la Manche (pays d'origine du cheval Canadien (d'amples et forte poulinières; alliez les à un anglo-normand de $\frac{3}{4}$ sang au plus bien étoffé, près de terre, exempt de tarres osseuses, dans la Généalogie duquel vous trouverez trace de Norfolk et qui ait subi d'une manière satisfaisante quelque épreuve au trot, monté ou attelé au trot, en courses publiques.

L'objectif du correspondant de M. Gayot est ou devrait être l'immense majorité des cultivateurs de la Province Québec. La réponse de M. Gayot est donc au plus haut point intéressant pour nos lecteurs.

La Poulinière conseillée par le maître hippologue est précisément de même origine que nos juments canadiennes. Il est par suite facile de suivre ici la première partie de son avis, en ayant soin de faire un choix judicieux et de n'employer que des juments saines et bien constituées.

Quant au choix de l'étalon, l'embarras pourrait être plus grand, si le haras national d'Outremont n'était là pour y pourvoir. Nous avons déjà signalé à nos lecteurs Holopherne et Heliotrope. Il nous reste encore à leur parler du Général Frotte et du Marquis de Puisaye, qui tous deux précisément entrent dans la catégorie des étalons renommés par Mr Gayot. Le premier est petit fils et le second fils de Tigris. Leur ascendance paternelle est donc la même et nous y trouvons à la 4^e génération l'étalon Norfolk Phenomenum. Dans leur ascendance maternelle nous retrouvons pour General Frotte, Séducteur et Noteur, et pour Puisaye Electeur et Young Rattler, quatre étalons du haras du Piv, des mieux qualifiés, comme nous croyons l'avoir déjà fait remarquer à nos lecteurs. Nous croyons que Mr Gayot lui-même n'aurait pas mieux à recommander comme origine.

Nous ne savons si Général Frotte et Marquis de Puisaye ont eu quelques succès d'hippodrome en France. Il est pos-

sible qu'ayant été achetés au printemps de leur 3e année ils n'aient paru sur aucun champ de courses. Mais leurs ascendants Cicéron II, et Tigris Lavoter, Crocus ont eu à notre connaissance une belle carrière et les deux premiers au moins ont fourni les 4000 mètres français (2½ milles) en moins de 7 minutes ; ceci ne donnerait qu'un record de 2.48 au mille, mais il ne faut pas oublier que le record des chevaux français est toujours pris sur les 4000 mètres (2½ milles) ; et si c'est un désavantage marqué sur les trotteurs américains recordés au mille, c'est au demeurant une preuve sérieuse du fonds des chevaux anglo-normands.

Nous voyons d'ailleurs l'autre jour une étude de M. Gayot de laquelle il résulte que sur 23 chevaux ayant pris part à Caen en 1883 à des courses de 4000 mètres 7 avaient parcouru cette distance en moins de 7 minutes dont les trois premiers en 6.42 et 6.45. Et M. Gayot suppliait les propriétaires de s'en tenir là et de ne rien demander de plus à leurs chevaux, les adjurant de se préoccuper désormais d'améliorer plutôt le fonds que la vitesse.

La valeur beurrière du lait.

Une des choses les plus étonnantes au monde est l'incurie avec laquelle sont menées les affaires en rapport avec les travaux agricoles. Nous avons demandé à bien des hommes dans notre vie quelle était la valeur individuelle de chaque vache de leur troupeau, et ils ne le savaient pas. Nous leur disions alors : Vous gardez vos vaches pour le beurre qu'elles vous fournissent, n'est-ce pas ? Oui, naturellement était leur réponse. On s'occupait spécialement de la production du beurre et pourtant, dans la plupart des cas, on était incapable de dire si on réalisait une perte ou un profit avec une vache déterminée. Ce n'est point ainsi qu'on agit dans les autres branches d'affaires. Mais les opérations des beurrieres sont trop souvent conduites d'après ce même mauvais système. Le procédé du marchand du village qui paie tous les beurres le même prix a été trop souvent employé à la beurrierie en achetant le lait. Le lait jaune, le lait blanc, le lait bleu sont tous achetés le même prix. C'est une erreur. — Que le cultivateur sache apprécier chaque vache, et que le gérant de la beurrierie sache de tenir compte à chaque cultivateur du lait qui lui est livré. Si la vache paie, gardez-la ; si non, livrez-la au boucher. Si le cultivateur vous livre de bon lait, donnez lui un prix rémunérateur ; s'il vous en apporte de pauvre, payez le en conséquence.

L'Industrie laitière dans l'Ontario

La 12ème Session annuelle de l'Association de l'Industrie laitière d'Ontario a eu lieu à Stratford le 15 du mois dernier.

D'après le Secrétaire, Mr Chadweek, d'Ingersoll, l'Industrie laitière, malgré ses humbles débuts, aurait rapporté au pays pendant les 10 dernières années plus de 70-000,000 de piastres. Le fromage canadien s'est acquis une

bonne réputation, mais cette industrie ne peut rester stationnaire. Il faut qu'elle progresse ou recule. Le devoir des Sociétés d'industrie laitière est précisément de rechercher ce qui peut en assurer le progrès et de le vulgariser.

L'inspecteur John Robertson recommande aux fabricants la nécessité de veiller à la pureté de la matière première, c'est à dire du lait, et de ne pas craindre de refuser le mauvais lait. Trop souvent ils agiraient contre leur conscience en acceptant de mauvais lait pour ne pas avoir à discuter avec les patrons. Il se plaint fort de la falsification du lait par les patrons. Nous espérons qu'à ce point de vue les choses se passent plus correctement dans la province de Québec. Car évidemment il y a malhonnêteté à retirer d'un lait de mauvaise qualité ou falsifié le même profit que votre voisin retire d'un lait correct et de bonne qualité c'est un tort qu'il lui fait et dont en bonne conscience on ne saurait jouir.

Quelques petits conseils horticoles.

— N'achetez graines et plantes que d'un homme de bonne réputation.

— Le jardin peut être à la fois d'agrément et d'utilité. Souvent l'utilité réside au sein du plus haut genre de beauté.

— Bien des fermiers négligent le jardin, dans la pensée qu'ils n'ont pas de temps à y perdre. C'est une grande méprise. Ils devraient lui payer une soigneuse attention, comme la source des aliments d'été.

— Aucune partie de la ferme ne paie mieux que le jardin quand il est bien cultivé et ensemencé d'une bonne variété de légumes. Combien il est agréable d'avoir de bonne heure une quantité de légumes frais de son propre jardin.

— Semez de très bonne heure un petit carré de blé d'Inde, de fèves, de pois et de patates. Si les gelées en détruisent quelque peu, la perte sera minime, et ce qui en réchappera vous donnera un changement de régime un mois plus tôt qu'à ceux qui négligent leur jardin jusqu'à la fin de leurs semences.

Comment on doit employer le fumier.

Il ne suffit pas de produire beaucoup de fumier au meilleur marché possible, et de savoir l'amener par une bonne fermentation dans l'état sous lequel il est le plus profitable à la fermentation et de manière à ce qu'il produise la plus grande somme de résultats dans le plus court espace de temps ; car, plus on multiplie les récoltes d'un terrain sans l'appauvrir, plus on fait rapporter d'intérêt à son argent.

Presque partout on a la mauvaise habitude de charrier les fumiers trop longtemps à l'avance sur la terre, et de les y laisser amoncelés, soit en une seule masse, soit plus ordinairement en petit tas, jusqu'à l'époque où l'on épargne le fumier à la surface pour l'enfouir, plus tôt ou plus tard, par le dernier labour de semailles.

Rien ne nuit plus aux fumiers que de rester ainsi exposés des journées entières à l'action de la pluie ou du soleil : ils éprouvent des pertes énormes en gaz fertilisants dans les chaleurs, ou en purin dans les temps pluvieux. Certaines parties du sol, dans ce dernier cas, sont engraisées trop fortement, tandis que les autres souffrent du manque d'engrais et ne donnent que de chétifs produits.

Un fermier belge qui verrait conduire aux champs les fumiers un ou deux mois avant l'époque nécessaire, qui apercevrait les petits tas qu'on en fait et la manière dont on éparpille ce fumier à la surface du sol, pour le laisser se dessécher et se réduire presque à rien avant de l'enfouir, ce fermier s'en retournerait chez lui persuadé que nos cultivateurs ont beaucoup trop d'engrais, puisqu'ils font tout ce qu'il faut pour leur faire perdre de leur énergie et de leur volume.

Sachez-le : dans les pays bien cultivés on a grand soin de ne porter les fumiers aux champs que lorsqu'il y a possibilité de les enterrer immédiatement ; on les étend aussitôt et très également à la surface ; puis on les enfouit, sans plus attendre par un labour léger. Une fois que les fumiers sont enterrés, ils ne perdent plus rien, parce que la terre qui les recouvre absorbe et retient tous les gaz provenant de leur putréfaction ; elle agit à la manière des corps poreux, de l'éponge, qui ne laissent plus dégager les matières volatiles, qui ne laissent pas s'écouler les matières qu'ils ont absorbées.

De la manière d'élever les veaux.

La manière d'élever les veaux est variée. Il n'y a pas de doute, que le mode naturel, c'est de les laisser têter leurs mères ; mais ce n'est pour le certain ni le meilleur ni le plus profitable ; les plus beaux veaux que nous ayons jamais vus, ont été élevés avec du lait écremé. Si les veaux sont nourris au lait écremé, il devrait avoir bouilli, et être refroidi à la température de celui qui fut d'abord donné par la vache, ou un peu plus chaud, et dans cet état, il devrait être donné au veau. On donne souvent le lait aux veaux, l'ayant seulement chauffé, mais on ne réussit pas si bien de cette manière qu'en le faisant bouillir. Si on donne le lait trop froid, le veau aura le débord. Dans ce cas, deux ou trois cuillerées de présure mises dans son lait, l'arrêteront bientôt. Si au contraire le veau est constipé, le bouillon au lard est avec succès mis dans son lait. D'abord, un gallon de lait par jour suffira pour un veau. L'allouance ordinaire est à peu près le double de cela au bout des premiers 8 à 10 jours, et elle est un peu augmentée avec l'âge de l'animal. Lorsque le veau a treize semaines à peu près, il fera bien à l'herbe sans lait. Une petite quantité d'avoine et de son, une pinte de chaque à peu près, qu'on donne au veau vers midi, l'avancera beaucoup dès qu'il est capable de le manger ; on devrait aussi le stimuler à manger du foin, et pour cela, en mettre toujours devant ses yeux. Le veau doit avoir ses portions à des heures déterminées, à 8 heures a. m. et à 4 heures p. m., et être régulièrement soigné à ces heures, autrement il n'avancera pas.

Des expériences ont montré qu'il n'est pas absolument nécessaire de donner du lait aux veaux après qu'ils sont âgés d'un mois : pour les sevrer graduellement 2 pintes de lait avec une petite quantité de graine de lin bouillie dans l'eau donnés ensemble, suffiront ; et en diminuant graduellement le lait, le veau fera bientôt sans lui. Le thé de foin avec 2 pintes de lait fera bien aussi, mais il n'est pas si nutritif que la graine de lin. On fait le thé de foin en mettant la quantité nécessaire de foin dans une cuve ; on y verse une quantité suffisante d'eau bouillante, on couvre la cuve, dans laquelle on laisse l'eau assez longtemps pour extraire la force du foin.

Choses et autres.

Les fanes de pommes de terre.—On a la regrettable habitude, dans plusieurs régions, de brûler les fanes de pommes de terre, sacrifiant ainsi l'azote et les matières organiques qui font de ces débris un excellent engrais.

Il vaut beaucoup mieux, dit l'*Agriculteur pratique*, les mêler au fumier de la ferme, soit directement, soit en les faisant passer d'abord sous les animaux. On peut encore en former un compost en disposant par couches successives, des fanes, de la terre, des morceaux de chaux vive ; cette dernière, par son foisonnement et son alcalinité, décompose la masse, dans laquelle on pratique plusieurs recoupages pour rendre le mélange plus intime et faciliter l'accès de l'air ; on maintient l'humidité du tas par des arrosages à l'eau, à défaut de purin, et, au printemps suivant, on a obtenu à peu de frais un excellent engrais qui s'emploie comme le fumier de ferme.

Le ministre d'agriculture a décidé d'acheter en Angleterre pour \$25,000 de meilleur orge de semence, pour être vendu au prix coûtant dans ce pays. On espère que cette espèce de grain viendra à merveille ici.

On estime aux sommes suivantes la production des différents fruits aux Etats-Unis : Les pommes donnent annuellement \$50,000,000, les poires, \$14,000,000, les pêches, \$56,000,000, le raisin, \$2,000,000, les fraises, \$5,000,000, divers autres fruits \$1,000,000, total \$131,000,000. Ce montant déjà considérable augmente d'année en année.

Ne pourrait-on pas suivre un peu l'exemple que nous donnent nos voisins ? Il y a tant d'espèces de fruits qui rapporteraient à notre province des revenus considérables si on les cultivait sur une plus grande échelle.

RECETTES

Moyen de guérir les crevasses sur les trayons des vaches.

Faites un onguent avec trois onces de suif de mouton et une once de poix blanche de Bourgogne ; lavez parfaitement le pis de la vache ; puis appliquez l'onguent tiède, deux fois par jour sur les trayons malades.

Moyen d'exciter la ponte des poules.

Nous avons trouvé, dit le *American Stock Journal*, que le lard mélangé en petite quantité avec la pâle que l'on donne aux poules, possède la propriété de les exciter à pondre. Un petit morceau de lard, de la grosseur d'une noix, fera pondre les poules, immédiatement même après qu'elle a cessé complètement de pondre. De plus en leur donnant du lard de temps en temps, les poules continueront à produire pendant tout l'hiver.

AVIS

On a besoin de deux fermiers pour cultiver deux fermes situées au Cap St-Ignace.

S'adresser à

J. FREMONT, Avocat
12 Rue Donnacona, Québec.

6 Février—2 M.

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

- I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.
- II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.
- III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.
- IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.
- V. Le premier prix pour la meilleure jénaise au dessus de six mois.
- VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.
- VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.
- VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.
- IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de Pan dernier, quelques VEAUX du printemps mâles et femelles.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889--Arrangement pour la saison d'hiver--1890.

Le et après lundi, 18 novembre 1889 les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.34
Pour Lévis.....	9.54
Pour Lévis.....	10.43
Pour la Rivière-du-Loup	12.48
Pour Halifax et St-John	16.56
Pour la Rivière-du-Loup	22.33

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surtendant en chef

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., Novembre 1889.

CHEVAUX PERCHERONS, NORMANDS & BRETONS,
BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC,
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
30, Rue St Jacques, MONTREAL

TURGEON & CARROLL

AVOCATS.

No. 21, Rue St-Pierre, Basse-Ville, QUEBEC

A. TURGEON

H. G. CARROLL

BUREAU A KAMOURASKA : du 13 au 16 et du 23 au 30 de chaque mois

LE PRIX COURANT

Journal hebdomadaire

Sous le patronage de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.

Journal du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances

Bureau : No. 32, rue St Gabriel, Montréal.

Prix d'abonnement : Montréal, par an \$2; Canada et les Etats-Unis, \$1.50; France, francs 12 50.

Publié par "La Société de publication commerciale."

MONIER ET HELBRONNER,
Gérants, à Montréal

HARAS NATIONAL

BUREAU : 30, Rue St Jacques, MONTREAL
FERME : OUTREMONT, près Montréal.

CHEVAUX FRANÇAIS

TROISIÈME IMPORTATION

Normands, Percherons, Bretons.

Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles, aux cultivateurs.

Tout en continuant la vente des étalons, la Compagnie Haras National est prête à en placer quelques-uns dans les comtés, sous la garde de ses serviteurs, les louant pour la saison.

Montréal, 1er avril 1889.

LOUIS BEAUBIEN, Président de la Compagnie
R. AUZIAS TURENNE, Gérant.

18 Avril 1889.—24.



BY ONE MAN. Write for descriptive catalogue containing testimonials from hundreds of people who have sawed from 4 to 9 cords daily. 25,000 now successfully used. Agency can be had where there is a vacancy. A NEW INVENTION for filling saws sent free with each machine; by the use of this tool everybody can file their own saws now and do it better than the greatest expert can without it. Adapted to all cross-cut saws. Every one who owns a saw should have one. No duty to pay; we manufacture in Canada. Ask your dealer or write FOLDING SAWING MACHINE CO., 808 to 811 S. Canal St., Chicago, Ill.